



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2026

1. **Règles de conduite et de respect** : Respect de l'espace d'accueil, du personnel et des élèves. Toute dégradation volontaire, injure ou comportement inadapté entraînera la rupture du contrat et des poursuites judiciaires.
2. **Assiduité et ponctualité** : Arriver à l'heure aux séances de code et de conduite. Suivre assidûment les cours prévus. Toute absence doit être justifiée.
3. **Matériel pédagogique** : Possession obligatoire du livret d'apprentissage numérique à chaque leçon. Aucun cours sans livret numérique à jour.
4. **Organisation des examens** : Deux examens blancs de code par semaine. Niveau des séries décidé par le responsable pédagogique. En cas d'échec à l'examen pratique, un bilan de 2h est obligatoire avant toute réinscription décidée d'un commun accord. Attribution des dates d'examen selon l'ordre de priorité et les contraintes administratives.
5. **Pièces d'identité** : Pièce d'identité valide et en excellent état obligatoire. Refus de l'examineur = responsabilité de l'élève, sans attribution de nouvelle date.
6. **Absence aux examens** : Toute absence doit être justifiée. Sans justificatif valable dans les délais légaux, aucune nouvelle date ne sera attribuée.
7. **Attribution du numéro NEPH** : L'école n'est pas responsable des délais d'obtention ou de communication du numéro NEPH.
8. **Planification des heures de conduite** : Les heures supplémentaires se font selon la disponibilité des formateurs.
9. **Cas de force majeure** : En cas de force majeure (pandémie, interdiction administrative, grèves, etc.), l'établissement pourra suspendre ou adapter les prestations. Aucune résiliation automatique ni remboursement, mais des solutions de report ou d'avoir seront proposées.

Toute inscription à l'école implique l'acceptation sans réserve du présent règlement intérieur.